

L'Université des Sciences et Technologies de Norvège (NTNU) a participé à la création d'un vélo spécial destiné aux personnes atteintes d'un handicap moteur.

Associé à un programme d'entraînement, ce nouvel appareil a pour but d'améliorer les fonctions cardiovasculaires qui, en cas de lésions de la moelle épinière, sont très souvent déficientes. En effet, on sait que les personnes hémiplegiques souffrent fréquemment, du fait de leur position assise prolongée, de troubles digestifs, de diabète, de surpoids et de problèmes de circulation.

Jan Hoff, professeur de médecine à NTNU, affirme que ce vélo peut améliorer la qualité de vie des handicapés moteurs. "Nous faisons ainsi participer des groupes plus larges de muscles. Nous sommes les premiers au monde à montrer que l'on peut augmenter la taille du cœur et améliorer les fonctions cardio-vasculaires pour des personnes touchées à la moelle épinière par l'intermédiaire d'un tel

entraînement", précise-t-il.

Source : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/53428.htm>

« Oser la différence », un guide pour la formation d'animateurs à l'intégration d'enfants en situation de handicap dans les activités extrascolaires.

Réalisé par Badje asbl avec le soutien de nombreux autres organismes, ce guide a été conçu dans le but de favoriser le développement des compétences des animateurs à l'intégration d'enfants en situation de handicap au sein des activités extrascolaires et de loisirs. Cet ouvrage est donc principalement destiné aux organismes de formation du secteur extrascolaire afin qu'ils puissent intégrer un module sur l'intégration au sein des formations déjà existantes ou qu'ils créent de nouvelles formations d'animateurs, centrées sur l'intégration.

Ce guide est également un recueil d'informations sur les différents types de handicap et constitue, pour les responsables de projets d'accueil, une aide directe et concrète dans la préparation et l'organisation de leurs projets d'intégration.

« Oser la différence » est un livre format A4 spiralé de 100 pages, coloré et attrayant. Il est disponible gratuitement sur le site [www.bruxelles-integration.b](http://www.bruxelles-integration.b)

Du 1er avril au 31 août 2008, l'association française Argos qui promeut la participation de la personne handicapée dans notre société, lance un concours de modelage sur le thème « L'arche de Noé et ses animaux déglingués ».

"Quand Dieu fit l'univers il y eut sur la terre des milliers d'animaux inconnus aujourd'hui...

...Il y avait des gros crocodiles, des orangs-outangs mais aussi des hiboux qui voient flou, des tortues farfelues, des gorilles avec des béquilles... »

Construisez votre arche de Noé avec tous les animaux que Noé a pu sauver !  
Surtout, ne les oubliez pas, il y avait aussi des animaux handicapés !

Les plus belles oeuvres seront récompensées et exposées à Bourges  
lors du Festival des Déglingués en novembre 2008.

Pour connaître les modalités de participation, visitez le site de l'association :  
<http://www.argos.asso.fr/2008/ arche/index.htm>

## **Autisme : un manuel pratique destiné aux parents**

Ce manuel a été élaboré par l'équipe du service universitaire pour personnes avec autisme ( SUSA ) afin de permettre aux familles ayant un enfant souffrant d'autisme de disposer d'informations pratiques dans différents secteurs de son éducation. Ainsi, par exemple, pour aider l'enfant à réaliser des gestes complexes, le manuel décrit la manière de décomposer chaque tâche en une petite chaîne de comportements simples et isolés.

Le Manuel à l'intention des parents ayant un enfant présentant de l'autisme se compose de plusieurs parties : l'une traite du comportement et l'autre, les différents « Comment » permet d'organiser l'environnement, de mettre en place une communication et une autonomie ou encore d'introduire des loisirs dans la vie de l'enfant. Enfin, un dossier éducatif sous forme de fiches permet d'accompagner l'enfant au quotidien.

Infos et commande : <http://autismediffusion.free.fr>

Source : <http://www.magazine-decllic.com>

## **Cap sur le répit : Personnes handicapées et leur famille : le droit de souffler**

S'occuper d'une personne handicapée au quotidien, c'est, par moment, lourd et fatigant! Surtout si l'on souhaite lui permettre de s'épanouir jour après jour en développant l'ensemble de ses capacités. Conscient de cette réalité, CAP48 a décidé d'y consacrer son colloque annuel "CAP sur le répit".

Le répit, c'est le droit des personnes handicapées et de leurs aidants proches à se ressourcer pour

mieux vivre la situation de handicap.

Depuis plusieurs années déjà, des familles et des institutions sont à l'écoute de ce besoin et développent des services qui se concrétisent par des activités de loisirs, des services de gardes à domicile, etc.

Le colloque sera l'occasion de mettre en avant les enjeux du répit et les propositions qui orienteront les réflexions des pouvoirs publics.

La richesse des échanges sera garantie si, vous, personne en situation de handicap, aidant proche ou professionnel, participez à cette journée qui marque le Cap sur le Répit !

Ce colloque est organisé en partenariat avec Mme Julie Fernandez, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, Mme Evelyne Huytebroeck, Ministre bruxelloise chargée de la politique aux personnes handicapées, M. Didier Donfut, Ministre wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, l'AWIPH, la COCOF et le DPB (Service germanophone d'aide aux personnes handicapées).

Quand ? le mardi 3 juin 2008 de 8h45 à 16h30

Où ? Wolubilis (Woluwe-St-Lambert)

Infos et renseignements :

<http://blogrtbf.typepad.com/cap48/2008/05/mardi-3-juin-ca.html#more>

<http://www.badje.be/>

**La Ligue Alzheimer organise tout au long de l'année un cycle de conférences sur le thème de la maladie d'Alzheimer et des problématiques qui y sont liées.** Les prochaines dates à Bruxelles sont :

- 17 juin (20h) : "la maladie d'Alzheimer et l'euthanasie"
- 16 septembre (20h) : "La Maladie d'Alzheimer et les médias : comment refléter le visage humain de la maladie ? "
- 18 novembre (20h) : "La Maladie d'Alzheimer et l'hôpital intégré : le Pèrî, expérience d'une collaboration entre l'hôpital, la famille, la Ligue Alzheimer ASBL"

Entrée gratuite.

Lieu : Salle Entour'Âge - Clos Sirius, 17 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Infos et réservations : 04/229.58.10 ou 0800.15.225

Site Web : <http://www.alzheimer.be/>

Un grand-père crée un nouveau navigateur Web pour son petit fils atteint d'autisme.

Les personnes handicapées, souvent confrontées à de nombreux obstacles dans leur vie quotidienne, rencontrent aussi beaucoup de difficultés face aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (nTIC).

Les personnes atteintes d'autisme, par exemple, sont rapidement débordées par la trop grande quantité d'informations, d'éléments et de couleurs présents sur les navigateurs Web. C'est pour pallier à cela qu'un informaticien a créé, avec l'aide de professionnels spécialisés dans l'autisme, un nouveau navigateur Web.

Cet informaticien de Las Vegas, grand-père d'un enfant autiste de 6 ans, était convaincu qu'Internet pouvait être un outil de développement pour son petit fils Zac. Contrairement à ce qu'il pensait, il s'est rapidement aperçu que les nombreuses couleurs, bannières, contenus, etc n'aidaient pas du tout Zac, que du contraire ! C'est alors qu'il eut l'idée de créer un navigateur Web simplifié destiné aux enfants autistes. Certaines touches et fonctions de l'ordinateur ont été supprimées, les icônes agrandies et simplifiées afin d'accéder directement aux jeux, contes ou exercices en évitant tout détail superflu susceptible de distraire l'enfant.

Ce nouveau navigateur, baptisé Zac Browser, s'avère aussi être utile pour les autres jeunes internautes puisque grâce aux filtres, les pages à contenu violent ou sexuel sont bloquées.

Bien qu'il ne soit pas encore homologué, ce nouveau navigateur compte déjà bon nombre d'adeptes et est de plus en plus utilisé dans les associations et les centres spécialisés.

Zac Browser est un software entièrement gratuit et téléchargeable sur le site :

<http://www.zacbrowser.com/>

Source :

[http://www.elpais.com/articulo/internet/abuelo/crea/navegador/web/nieta/autista/elpeputec/20080605elpepunet\\_2/Tes](http://www.elpais.com/articulo/internet/abuelo/crea/navegador/web/nieta/autista/elpeputec/20080605elpepunet_2/Tes)

France : Atlas tactiles et sonores des réseaux de transports publics en Ile-de-France pour venir en aide aux personnes aveugles et malvoyantes.

Pour aider les aveugles à se repérer dans les transports en commun, l'Institut pour la ville en mouvement (IVM), en partenariat avec la RATP et le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), vient de mettre à la disposition des associations un "atlas sonore". Les aveugles et malvoyants sont aujourd'hui handicapés non seulement tout au long de leurs déplacements, mais aussi dans la phase de recherche d'informations qui précède le voyage et le rend possible.

C'est pour faciliter cette phase de construction d'itinéraire et de représentation des territoires que ces projets ont été conçus.

Cet atlas est composé de deux parties :

- une version en relief destinée aux personnes aveugles : Il s'agit de sept classeurs consacrés respectivement aux bus, au métro, au RER et aux transports des banlieues nord, est, sud et ouest. La technique d'impression, le gaufrage, permet d'obtenir une grande précision dans le saillant des arrêtes, dans l'exactitude des profils des points et des traits, dans la rugosité des textures.. Ainsi, une personne non-voyante pourra distinguer, par exemple, une ligne de métro d'une ligne de RER. Cette version de l'Atlas est composée de sept classeurs accompagnés de sept CD audio.

- Une version en grands caractères destinée aux personnes malvoyantes : Les couleurs attribuées à chaque ligne sur les plans classiques sont respectées, mais les contrastes sont renforcés. L'information sonore (sur CD) décrit le parcours de la ligne et donne d'éventuelles informations touristiques aux abords des stations, arrêts ou gares.

Plusieurs centaines d'exemplaires de chaque classeur sont à la disposition des associations afin d'en assurer la diffusion.

Pour plus de renseignements, visitez le site Internet de l'Institut pour la Ville en Mouvement : <http://www.ville-en-mouvement.com/index.html>

Source : [http://www.ville-en-mouvement.com/mobilite\\_malvoyants/](http://www.ville-en-mouvement.com/mobilite_malvoyants/)

## **Reconnaître les signes d'un AVC peut sauver des vies**

Un AVC (accident vasculaire cérébral), aussi appelé thrombose cérébrale, signifie littéralement un accident dans les vaisseaux sanguins du cerveau. Dans notre pays, on compte 19 000 nouvelles victimes par an ; parmi celles-ci, 9 000 décèdent dans les douze mois et 6 000 en gardent une invalidité permanente. L'accident vasculaire cérébral est l'une des trois causes principales de mortalité en Belgique et en Europe.

Un AVC peut être lourd de conséquences. Le patient peut mourir, en sortir physiquement handicapé, avoir des problèmes mentaux et/ou sociaux. On retrouve généralement une paralysie, des troubles de la mémoire, une perte de la vision, des troubles de l'élocution et du langage, des difficultés à accomplir certains mouvements. Mais l'AVC s'accompagne aussi d'une labilité émotionnelle, d'une perte de dignité, d'une fatigue constante, d'une frustration et d'une diminution de l'intérêt. Un patient sur deux subira de nouveau un AVC dans les cinq ans.

Les facteurs de risques connus sont, par exemple, un âge avancé, le sexe masculin, des dispositions familiales, de l'hypertension et un taux de cholestérol élevé, une maladie cardiaque, le diabète, le tabagisme et l'alcoolisme, le surpoids et les hormones.

Dans la majorité des cas, un AVC est provoqué par un infarctus cérébral (occlusion d'une artère dans le cerveau). Le cerveau subit un dommage et il y a une perte temporaire ou définitive des fonctions cérébrales.

Il existe un certain nombre de symptômes identifiables qui peuvent apparaître lorsqu'une personne est victime d'un AVC :

- la bouche se tord ou la commissure des lèvres pend
- un bras (ou une jambe) bouge moins bien ou est paralysé
- difficultés d'élocution, paroles inintelligibles
- Il est aussi important de noter l'heure à laquelle les plaintes ont commencé car, quand le traitement est initié dans les trois heures, les chances de guérison sont nettement plus grandes.

Réagissez au plus vite lorsque vous reconnaissez les symptômes d'un AVC et appelez votre médecin ou les services d'urgence via le 112.

Pour plus d'info, visitez le site Internet <http://www.reconnaitreunavc.be>

Source : <http://www.reconnaitreunavc.be> / <http://www.e-sante.be>

Les enfants aveugles pourront un jour "entendre" les couleurs.

En touchant une pomme avec un stylet, un enfant aveugle pourrait peut-être un jour dire si elle est rouge, jaune ou verte... C'est en tout cas l'espoir que laisse grandir le projet Col.diesis.

L'unité de graphisme, vision par ordinateur et intelligence artificielle de l'Université des Iles Baléares (UIB) est en train de mettre au point Col.diesis afin de permettre aux enfants aveugles "d'entendre les couleurs". Les chercheurs basent leurs travaux sur la synesthésie, autrement dit la capacité à associer des sens. Francisco Perales, le professeur responsable du département Informatique et Mathématique de la UIB, explique que cette association permet de percevoir un stimulus sensoriel grâce à un autre sens que celui sollicité habituellement pour ce type de signal.

A l'origine de ce travail, le projet de fin d'études de l'ingénieur Jessica Rossi, qui a été remarquée par Francisco Perales. En combinant neurologie et intelligence artificielle, le projet Col.diesis permettrait de trouver l'association entre l'ouïe et la vue, pour que l'individu non-voyant puisse donner un sens à chaque couleur. Depuis 2007, l'équipe de la UIB travaille à la création de jeux d'essai de couleurs et de sons associés entre eux, cherchant les combinaisons optimales pour donner aux enfants qui souffrent de cécité les moyens d'appréhender des concepts qu'ils ne peuvent voir.

La première interface Homme-Machine construite par l'équipe est un ordinateur musical pour enfants qui propose des jeux dont un qui consiste à peindre un cadre, l'ordinateur -connecté à ce cadre- synthétisant une gamme de sons en correspondance avec les nuances de couleurs choisies par l'enfant. En effet, les associations "couleur-son" sont subjectives. Cependant, "tout un chacun associe les couleurs claires aux sons aigus et les couleurs foncées aux sons graves", rappelle

Perales. Le chercheur et son équipe se basent sur de telles constantes pour définir des correspondances de bases. Ensuite le code de correspondance sera établi pour chaque enfant lors d'une phase de calibrage.

La condition de synesthésie n'est développée que dans 4% de la population. Pour la grande majorité, la synesthésie n'est active qu'à la jeune enfance et se perd petit à petit. Cependant elle se renforce en cas d'absence d'un sens par phénomène de compensation par un autre sens ; en l'occurrence, la vue par l'ouïe.

Une question vient à l'esprit : comment pourra-t-on demander à un enfant d'associer des sons à des couleurs qu'il n'a jamais vues ? "Un enfant non-voyant aura toujours une idée des couleurs pour des raisons de culture et d'expérience personnelle. Si on lui parle du rouge, il en aura déjà entendu parler et l'aura associé à un son inconsciemment. Dans la phase de test, on aide l'enfant à redéfinir ses associations", nous éclaire Jessica Rossi qui travaille avec des spécialistes des enfants handicapés ainsi qu'avec le conservatoire supérieur de musique des Iles Baléares.

Le prototype actuel est en phase de test et sera soumis à trois publics cibles différents :

- dans un premier temps, à des enfants atteints du syndrome de Down (trisomie 21). L'association "son-couleur" est l'occasion pour ces enfants de stimuler leur capacité à associer des concepts.
- ensuite, un travail de stimulation sensorielle sera fait avec des enfants autistes.
- enfin, la dernière étape consistera à faire passer des tests à des enfants non-voyants.

Avant cet été, le prototype devrait être au point et fabriqué sous forme de dispositif portable : un stylet senseur, que l'enfant portera sur un doigt avec lequel il touchera l'objet et un bracelet contenant l'ordinateur capable de générer les sons. Le prototype existant est fabriqué par l'entreprise Robot Mallorca.

Source : <http://dmi.uib.es/~ugiv/proyectosPDF/coldiesis-resume.pdf>  
<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55111.htm>

EI-E, le robot qui apporte les objets.

Conçu pour apporter les objets désignés à l'aide d'un pointeur laser, ce robot, capable d'évoluer dans un environnement domestique et de distinguer les personnes, va aider les personnes handicapées et immobilisées.

Le principe de ce robot est simple, la personne pointe l'objet qu'elle désire avoir avec un pointeur laser qui envoie un point lumineux sur l'objet en question. La caméra omnidirectionnelle dont est muni EI-E (prononcé Elli) repère ce point lumineux. Deux autres caméras mesurent la distance jusqu'à l'objet, le robot analyse la situation de l'objet. Si l'objet est par terre ou sur une étagère, EI-E ne procédera pas de la même manière pour l'attraper car dans cette seconde possibilité, le robot

devra détecter le bord de la surface.

EI-E se déplace alors jusqu'à l'objet à saisir. Une fois devant, son bras monte ou descend le long de sa poutre verticale, à hauteur de l'objet il l'étend.

La caméra fixée sur la main analyse l'objet, son environnement et sa forme. Ses doigts munis de capteurs peuvent prendre l'objet sans le briser.

EI-E attend alors la prochaine étape, c'est à dire l'endroit où il doit amener cet objet. La personne désigne avec le laser l'endroit souhaité, elle peut bien sûr se pointer elle-même. Dans le cas où EI-E rapporte l'objet à une personne, il repérera les jambes ainsi que le visage et tendra l'objet à bonne hauteur.

Ce robot est né du travail de Charlie Kemp et de ses collègues dans son laboratoire de l'Institut Georgia Tech. Le laboratoire de Charlie Kemp est spécialisé dans la robotique destinée à aider les personnes dont la mobilité est réduite.

Pour créer EI-E, Charlie Kemp et ses collègues ont travaillé en collaboration avec Julie Jacko, spécialiste de la cohabitation entre les robots et les êtres humains, et Jonathan Glass, médecin neurologue.

## **Source : Jean-Luc Goudet, Futura-Sciences**

### **Manque de structures pour les personnes handicapées en Région bruxelloise.**

Ce lundi 14 juillet à 10h45, le GAMP, Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance, organisait un sit-in devant le siège du PS à Bruxelles dans l'objectif d'attirer l'attention des politiciens sur le manque de structure pouvant accueillir les personnes handicapées de grande dépendance dans la région de Bruxelles.

La trentaine de personnes ayant répondu à l'appel du GAMP voulaient interpeller Elio Di Rupo afin de dénoncer les situations inacceptables que vivent les familles dont un proche est lourdement handicapé et de trouver des solutions à ce problème de places.

Il faut savoir que beaucoup de ces personnes sont accueillies dans des institutions qui se trouvent loin de chez elles et qui du coup les éloignent de leurs proches. Dans d'autres cas, elles restent dans leur famille qui s'occupe d'elles à temps plein sans aucune aide extérieure et malheureusement quand les familles ne peuvent plus s'en occuper, se retrouvent placées en hôpitaux, situation tout à fait inconvenante.

Depuis plus de deux, le GAMP se réunit tous les mois afin de changer les choses. Ils aimeraient qu'un financement à long terme leur soit accordé pour pouvoir enfin avoir plus de structures accueillant les personnes handicapées de grande dépendance dans la Région bruxelloise.

En fin de matinée, une délégation a quand même été rapidement entendue par Elio Di Rupo avant

d'être reçue par un de ces conseillers.

Source : <http://www.levif.be>

## **Pétition pour l'accessibilité des sites Internet publics français**

Cette pétition, publiée par et sur le site [web-pour-tous.org](http://web-pour-tous.org), revendique la publication du décret d'application de l'article 47 de la loi sur l'égalité des droits et des chances. Cet article avait été adopté en février 2005 et précisait "Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées".

Les signataires de la pétition demandent donc que les sites Web publics soient consultables par n'importe quelle personne, quel que soit son handicap (visuel, auditif, moteur) et quel que soit le matériel utilisé. Ce qui aujourd'hui n'est pas du tout le cas! Les rédacteurs de la pétition précisent même que 98% des sites Internet publics européens ne sont pas encore accessibles aux personnes handicapées.

La non-application de cette loi exclut aujourd'hui 15% des citoyens du Web. D'où la demande des auteurs de la pétition d'une validation et d'une publication rapide par arrêté ministériel du décret, ainsi que de l'implication des personnes handicapées dans ce projet.

"Le pouvoir du Web est son universalité. Qu'il soit accessible par n'importe qui, quel que soit son handicap, est un de ses aspects essentiels." Tim Berners Lee (Directeur du W3C et co-inventeur du Web).

Pour plus d'informations :

<http://www.web-pour-tous.org/>